

## Des projets autour de la chapelle

Récemment à Château-Bourdin, de Saint-Par-doux-Soutiers, à la salle de la maison de retraite de l'Ehpad « La Castelbourdinoise », les membres de l'association de sauvegarde Faire revivre la chapelle Notre-Dame-des-Neiges ont tenu leur assemblée générale, en présence du président de l'association Maurice Drilleaud, les membres du bureau, le maire Benoît Piron, le public en plus du soutien des adhérents.

Le président a débuté la séance en présentant le rapport d'activités de l'association pendant l'exercice de 2019-2020 avant le renouvellement du tiers sortant : Jacky Thiollet, Maurice Drilleaud, Jacqueline Ingre-meau, démissionnaire, est remplacée par Jean-Claude Garandeaude à l'unanimité. Sophie Auger et Anthony Mirebeau acceptent de rentrer dans le conseil d'administration et sont approuvés à l'unanimité. Le bureau est composé de : président Maurice Drilleaud, 1<sup>er</sup> vice-président Jacques Thiollet, 2<sup>e</sup> vice-président Pierre Métais, trésorier Gérard Marillaud, trésorier adjoint Chantal Bouilly, secrétaire Danielle Marillaud, secrétaire ad-



Le maire Benoît Piron a assisté à l'assemblée générale de l'association Faire revivre la chapelle.

joint Philippe Martin, membres du bureau Sophie Auger, Jean-Chadeyron, Jean-Claude Garandeaude, Anthony Mirebeau, Marie-France Talineau et Alain Texier.

**Les projets abordés pour l'exercice de 2019-2020.** Déjeuner-grillades, qui a marqué le vingtième anniversaire de l'association, événement marqué par la parution du livre sur l'historique de la chapelle ; projet étudié du ravalement de la façade de la chapelle ; soirée du patrimoine, Journée du patrimoine.

**Rapport financier.** En recettes : 95 adhésions 475 €, dons 843,28 €, recettes déjeuner-grillades 1.216 €, buvette des grillades 99 €, soirée du patrimoine 495 €, vente des

livres 1.260 €, remise fond de caisse 1.080 €. Sous total de 5.472,99 €, puis solde de l'exercice précédent de 976,58 €, soit un total de 6.449,57 €. Dépenses de diverses fournitures, bureau, liées aux événements dans l'année, assurances, adhésion au Foyer rural, impression des livres et retrait fond de caisse, pour un montant total des dépenses de 5.886,04 €. Le président précise : « Nous disposons actuellement sur le compte courant d'un montant de 563,53 €, dont nous nous félicitons tout en restant vigilants, car notre souci est celui de la santé du patrimoine et ses travaux d'entretiens, tels que prochainement le ravalement de la chapelle en étude de réalisation. »